

Avenant au contrat de maintenance

Entre les soussignés

Client

Ville De Biarritz

Marché n°89-15

Contrat de Maintenance : CT 140 444 D & CT 140 444 E

Exploitant

Sté ETCHART Energies

3 Rue Maryse Bastié

64600 Anglet

Objet de l'avenant N°2

Objet

La Ville de Biarritz définit une stratégie pour mettre en place un plan d'action dans le cadre de la transition énergétique et pour définir le mode de fonctionnement le plus approprié avec l'exploitant.

Dans ce cadre, le présent avenant a pour objet de prolonger de 4 mois le marché d'exploitation des installations techniques des bâtiments du « Musée de la Mer » et de « la Cité de l'Océan » au titre des prestations P2-P3.

Conséquences contractuelles

Le DPGF du marché inchangé par rapport au dernier avenant (cf. PJ)

Stipulations générales

Toutes les clauses et conditions du Marché et de son/ses avenant/s antérieur/s non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation

Date de Prise d'effet

Après acceptation du présent avenant, la date de prise d'effet sera fixée au 1^{er} janvier 2024

Durée du Marché

Durée ferme de 4 mois, jusqu'au 30 avril 2024

Signature des parties

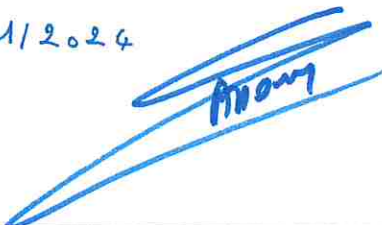
Signature client avec la mention « Lu et Approuvé »

Lu et approuvé

Nom : *AROSTEGUY Maider, Maire*

Date : *18/01/2024*

Signature :



Sté ETCHART Energies

Nom : PETITPAS Thomas

Date : 12/12/2023

Signature :

Petitpas Thomas

1 Rue Maryse Bastié - BP 402
64604 Anglet Cedex
Tél : 05 59 31 44 22 - Fax : 05 59 31 44 24
www.etchart-energies.fr - Siren : 302 808 625